

Léonard Victor Joseph CHARNER



Amiral CHARNER (1797-1869)

Né le 25 pluviôse An V – 13 février 1797 – à Saint-Brieuc (*Côtes-du-Nord – aujourd'hui Côtes d'Armor* –) et décédé le 7 février 1869 à Paris (... Arr.). A cette date, domicilié à Paris, au 115, rue Saint-Lazare (*XI^e Arr.*).

Fils de **Léonard CHARNER**, originaire de Neufchâtel (*Suisse*), et de **Marie Renée BOTHERELLE**, son épouse.

Léonard CHARNER – francisation du patronyme **TSCHARNER** – exerçait à Saint-Brieuc, rue Saint-Gouéno, la profession de distillateur. Il fut par ailleurs conseiller municipal de la ville et juge au Tribunal de commerce du lieu.

- Registre des actes de naissance de la commune de Saint-Brieuc, An V, acte n° 132.

132.
 Leonard Victor
 Joseph Charner.
 Ce jour vingt six Pluviose au cinq de la republique française
 lue et indissoluble aux quatre heures de la nuit, devant moi
 Guy Marie Serin Président et officier public de St Brieuc a
 comparu le sieur Leonard Charner négociant, assisté du sieur
 Joseph Botterelle entrepreneur, âgé de cinquante deux ans,
 et de la dame Marguerite Victoire Magdelaine Baget épouse
 du sieur Gelineau âgé de vingt ans, tous deux domiciliés en cette
 commune, à l'exception du sieur Botterelle qui demeure
 commune de Vannes département du Morbihan, lequel
 m'a déclaré que la dame Marie Anne Botterelle son épouse est
 accouchée hier aux sept heures du soir, d'un garçon qui lui a
 servi et auquel il a donné le prénom de Leonard Victor
 Joseph. D'où cette déclaration j'ai rédigé le présent qui a
 été lu et les témoins ont signé avec moi.
 En maison commune ce jour et au. *Deux*
minutes
 Leonard Charner Baget Gelineau Joseph Botterelle
 j. Charner

- Registre des actes de décès du IX^e arrondissement de Paris, Année 1869, f° ..., acte n° 212.

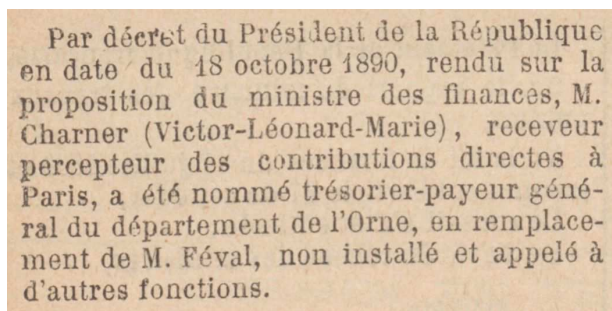
Charner. 212
 Le lundi huit Février mil huit cent soixante
 trois heures de relevée. Acte de décès de
 Victor Joseph Charner, amiral, capitaine
 grand croix de la Légion d'honneur, âgé de cinquante
 ans, originaire de St Brieuc, c'est à dire
 décédé hier matin à huit heures, au sein d'un
 ma saint Lazare n° 11. fils de Léonard Charner
 de Marie Anne Botterelle son épouse, tous deux
 décédés. Le défunt époux de Léonide Marie Anne
 Coy. Le dit acte dressé en présence d'un notaire
 de Paris, Eugène Duché, officier de la commune
 Charner, de la Légion d'honneur, âgé de cinquante ans
 demeurant à Paris rue Gay Lussac n° 1 et de son
 fruct, le sieur Joseph Charner, âgé de cinquante quatre ans, demeurant
 à Paris rue Charlat n° 22. témoins qui ont signé avec moi
 Léonide Charner, capitaine au régiment de cavalerie, chevalier de la Légion
 d'honneur, avec le sieur J. Charner, le sieur Joseph Charner
 et le sieur Joseph Charner.

Léonard Victor Joseph CHARNER était l'époux de **Léonide** [**Léonille** dans son acte de naissance] **Marie Anne COZ**, née le 17 octobre 1816 à Lamballe (*Côtes-du-Nord – aujourd'hui Côtes d'Armor –*) (*Registre des actes de naissance de la commune de Lamballe, Année 1816, f° 62, acte n° 121*), avec laquelle il avait contracté mariage à Lamballe, le 25 octobre 1835 (*Registre des actes de mariage de la commune de Lamballe, Année 1835, f° 28, acte n° 27*).

De cette union naquirent :

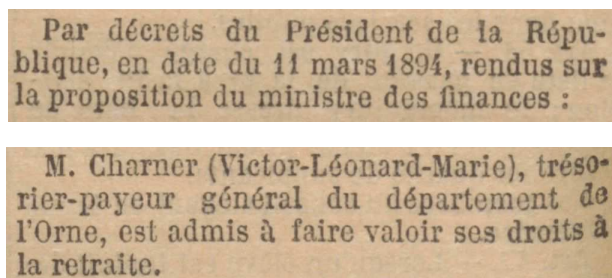
— **Victor Léonard CHARNER**, né le 8 octobre 1836 à Lorient (*Morbihan*) (*Registre des actes de naissance de la ville de Lorient, Année 1836, f° 63, acte n° 475*) et décédé le ... à ... (...), qui commença sa carrière en 1862 dans l'administration préfectorale et la termina en 1894 dans l'administration des finances, étant alors trésorier-payeur général du département de l'Orne.

- *Journal officiel* du 19 octobre 1890, p. 5.090.



Par décret du Président de la République en date du 18 octobre 1890, rendu sur la proposition du ministre des finances, M. Charner (Victor-Léonard-Marie), receveur percepteur des contributions directes à Paris, a été nommé trésorier-payeur général du département de l'Orne, en remplacement de M. Féval, non installé et appelé à d'autres fonctions.

- *Journal officiel* du 19 mars 1894, p. 1.278.



Par décrets du Président de la République, en date du 11 mars 1894, rendus sur la proposition du ministre des finances :

M. Charner (Victor-Léonard-Marie), trésorier-payeur général du département de l'Orne, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Chevalier de la Légion d'honneur (*D. 15 juill. 1897, J.O. 17 juill. 1897, p. 4.049*).

— **Léonide Marie Victoria CHARNER**, née le 29 août 1844 à Saint-Brieuc et décédée le ... à ... (...), qui épousa le 19 juin 1865 à Paris (*IX^e Arr.*) **Joseph Stanislas**, prince **PONIATOWSKI**, né le 27 avril 1837 à Paris (*I^{er} Arr.*) (*Registre des actes de mariage du IX^e arrondissement de Paris, Année 1865, f° 15, acte n° 546*).

- *Le Figaro*, n° 40, Mercredi 10 février 1869, p. 2 et 3.

L'AMIRAL CHARNER

La marine française vient de perdre une de ses illustrations : l'amiral Charner est mort dimanche matin dans son appartement de la rue Saint-Lazare, 115. Né le 13 février 1797, à Saint-Brieuc, il allait avoir soixante-douze ans.

Six jours ont suffi pour avoir raison de ce tempérament robuste qui, jusqu'à présent, avait défié la mitraille et la maladie.

Une simple bronchite a fait ce que n'avaient pu faire les balles arabes, les bombes russes et les boulets chinois. Ce que c'est que de nous !

M. Charner n'a pas eu cette douleur cruelle pour tous les hommes de mer, de se voir mourir dans son lit au lieu de mourir sur son banc de quart. Il n'a pas eu conscience de la mort, et s'est éteint doucement entre les bras de sa femme et de l'abbé Bouché, aumônier en second de la marine, qui, depuis le début de la maladie jusqu'à la minute suprême, n'a pas quitté son chevet.

L'amiral Charner n'était pas un amiral pour rire, un marin de cabinet. Sa vie n'est qu'une longue campagne qui commence à l'expédition d'Alger, sur laquelle il publia des notes de la plus grande importance, et finit à l'expédition de Cochinchine, son dernier et son plus brillant fait d'armes.

Dans l'intervalle, il avait pris part aux opérations de Sébastopol et commandé en chef nos forces navales dans les mers de Chine.

L'amiral anglais Hope, dans son rapport officiel, déclara que « ce fut sur les indications de son collègue, le vice-amiral Charner, que les flottilles alliées prirent les positions décisives qui amenèrent la reddition des forts du Pei-Ho. »

Il était en outre au siège d'Ancône ; commandait en second, sous les ordres du prince de Joinville, la *Belle-Poule*, qui ramena, comme on sait, en France, les cendres de Napoléon I^{er}, et se signala par sa belle conduite dans l'incendie de l'atelier d'artifices de Toulon.

La carrière politique et administrative de l'amiral Charner fut à la hauteur de sa carrière maritime. Elu, en 1849, député des Côtes-du-Nord, il rendit de notables services, surtout au sein de la commission d'enquête pour la marine, dont il fut immédiatement appelé à faire partie. En 1855, il fut nommé membre du conseil des travaux de la marine, où il siégea quatre années, dont deux en qualité de président. En 1858, il devenait membre du conseil général des Côtes-du-Nord. Il siégeait au Sénat depuis le 22 février 1862.

A la mort de M. Romain-Desfossés, arrivée le 15 novembre 1864, M. Charner fut promu à la dignité d'amiral de France. Il était grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix d'Isabelle la Catholique, chevalier commandeur de l'ordre du Bain, décoré du Medjidié, etc.

Pour honorer ses brillants services, Saint-Brieuc, sa ville natale, a donné son nom à l'un de ses principaux boulevards, et fait placer son buste en marbre dans une des salles de son musée.

Nous avons sous les yeux un beau portrait de l'amiral Charner : front haut, œil doux, bouche fine et spirituelle, un grand air de distinction et de bonté, rien du loup de mer traditionnel.

Il laisse une veuve âgée de cinquante ans, une fille mariée au jeune prince Poniatowski, et un fils sous-préfet à Montreuil.

Voilà donc une double succession ouverte au Sénat et à l'amirauté. Le Luxembourg se recrutera peut-être dans la littérature ou dans l'art. Quant à la dignité d'amiral, nous ne voyons que deux compétiteurs possibles, le vice-amiral Tréhouart, intime ami du défunt, et le vice-amiral Jurien de la Gravière. Ce sont les deux seuls officiers supérieurs qui aient commandé en chef devant l'ennemi, condition *sine qua non* pour arriver au maréchalat maritime.

Les obsèques de l'amiral Charner auront lieu, dimanche prochain, aux frais de l'Etat, en l'église des Invalides. Son corps,

déposé dans un caveau provisoire, sera transporté ultérieurement à Saint-Brieuc.

On pourra, sans flatterie, écrire sur sa tombe :

Ci-gît un brave et un honnête homme

Le *Grand Off*, annonçant en quelques lignes sommaires la mort de l'amiral Charner, dit qu'il est mort « après une maladie. »

Avec la succession Dalloz, M. Wittersheim aurait-il recueilli la succession de M. de la Palisse ?

Emile Blavet.

Echos de Paris

Les obsèques de l'amiral Charner ont eu lieu hier, aux Invalides, avec une pompe digne du défunt, dont le grade dans la marine, équivalant à celui de maréchal de France, entraînait les honneurs dus à ce rang.

L'hôtel et la chapelle des Invalides avaient reçu pour la circonstance une décoration d'un grand effet. L'entrée principale était masquée par des tentures noires, sur lesquelles tranchaient des faisceaux de drapeaux tricolores et l'écusson armorié de l'amiral.

Quant à la chapelle, elle était entièrement tendue de velours noir frangé d'argent et semé d'étoiles du même métal. Sur ces draperies funéraires se reproduisaient les armoiries du défunt alternant avec des trophées de drapeaux et des panoplies emblématiques portant l'initiale de l'amiral Charner.

* *

Toute la grande nef de la chapelle était réservée aux invités officiels qui comprenaient des députations de tous les corps constitués.

Les autorités civiles occupaient le côté droit et les autorités militaires le côté gauche de la chapelle.

Les tribunes et les bas côtés étaient encombrés par les curieux.

Le catafalque de hautes dimensions se trouvait au milieu du transept sur une estrade à hauteur d'homme que surlevaient encore six rangs de degrés chargés de cierges étincelants.

* *

La garde d'honneur était faite autour de ce catafalque par un piquet de matelots de la marine impériale.

Depuis l'entrée de l'hôtel jusqu'aux portes de l'église, le service était confié aux invalides de l'hôtel.

Sur l'Esplanade, se trouvaient, rangés en bataille et musique en tête, un détachement des principaux corps de l'armée de Paris, un bataillon de chaque arme pour tous les corps à l'exception de la garde de Paris, du 93^e et du 94^e de ligne, qui avaient envoyé deux bataillons.

Outre les deux batteries d'artillerie envoyées pour le service réglementaire, une section du 11^e était là pour les salves d'honneur.

Le commencement du service funèbre a été annoncé par vingt et un coups de canon ; un nombre égal de coups a été tiré au moment où le corps est sorti de l'église.

* *

A midi précis, le clergé de l'hôtel des Invalides est venu processionnellement procéder à la levée du corps qui se trouvait déposé dans la chapelle de la nef latérale gauche dans un cercueil garni de velours noir étoilé d'argent. Un roule-

ment de tambours a précédé cette cérémonie qui a été immédiatement suivie de la messe en musique dont les psalmodies étaient soutenues par un corps de musique militaire.

Après l'absoute donnée par Mgr de Bonald, archevêque de Bordeaux, le corps de l'amiral a été placé dans un corbillard trainé par six chevaux, et le cortège s'est mis en marche pour venir s'arrêter devant la grille principale de l'hôtel des Invalides.

* *

Les cordons du poêle étaient tenus par les amiraux Rigault de Genouilly et Tréhouard, les maréchaux Niel et Canrobert. Derrière le corps marchaient des pleureurs portant sur des coussins de velours le grand uniforme et les décorations du défunt. La famille marchait ensuite, suivie de toutes les autorités présentes aux funérailles.

L'Empereur était représenté par un de ses chambellans, M. le marquis de Conéglia, et un de ses aides de camp, M. le général Favé, commandant de l'Ecole polytechnique. Dès que le cortège a été arrêté devant le front de bandière des troupes, celles-ci ont successivement défilé devant le corps de l'amiral avec l'arme sous le bras gauche et les musiques en tête.

* *

Après le défilé, la dépouille mortelle de l'amiral a été reconduite, avec le même cérémonial, à la chapelle des Invalides où elle doit rester en dépôt jusqu'au jour où elle sera transportée à Saint-Brieuc où sera enterré le défunt.

L'AMIRAL CHARNER.

Charner, Léonard-Victor-Joseph, né à Saint-Brieuc (département des Côtes-du-Nord), le 13 février 1797, décédé à Paris le 7 février 1869, fut admis à l'École spéciale et impériale de marine de Toulon, en février 1812, et nommé aspirant de première classe le 10 février 1815. A la suite de nombreuses campagnes et de navigations rarement interrompues, il fut fait enseigné de vaisseau le 15 mai 1820, et lieutenant de vaisseau le 31 décembre 1828.

En 1830, il prit part à l'expédition d'Alger à bord du vaisseau le *Duquesne*, et, à son retour en France, il publia un Mémoire d'une haute portée sur la durée des évolutions navales.

En février 1832, il était second de l'*Artémise*, lorsque le capitaine de vaisseau Gallois, qui commandait cette frégate et l'expédition, s'empara de la ville d'Ancône. La croix de chevalier de la Légion d'honneur fut le prix des services que M. Charner rendit en cette circonstance.

Promu au grade de capitaine de corvette, le 10 avril 1837, nous le trouvons, en 1839, second de la frégate la *Belle-Poule*, qui devait ramener en France, l'année suivante, les restes de Napoléon I^{er}. M. Charner fit trois campagnes consécutives sur ce bâtiment, et, dans le cours de la dernière, il fut nommé capitaine de vaisseau, le 31 juillet 1841. Déjà, quelques mois auparavant, il avait été fait officier de la Légion d'honneur. Cette distinction était la récompense, non-seulement de ses services antérieurs, mais encore de sa conduite remarquable lors de l'incendie de l'atelier d'artifices de Toulon.

En effet, chargé, dès la première alerte, par l'amiral de Rosamel, commandant en chef, de prendre la direction supérieure des secours que tous les navires présents sur rade avaient expédiés au premier signal sur le lieu du sinistre, le commandant Charner déploya une activité et un sang-froid dont les habitants de Toulon n'ont pas perdu le souvenir. Ce ne fut toutefois qu'après de grands efforts et à force de dévouement, que l'on parvint à circonscrire le foyer de l'incendie et à préserver une poudrière qui n'en était distante que de quelques pas¹. Six hommes périrent dans cette circonstance, et un assez grand nombre furent grièvement blessés par des éclats d'obus.

De 1843 à 1848, M. Charner commanda successivement la frégate la *Sirène*, les frégates à vapeur l'*Infernale* et le *Gomer*, puis le vaisseau-amiral le *Souverain*. Ce fut avec la *Sirène* et une division placée sous ses ordres qu'il conduisit en Chine la mission diplomatique dirigée par M. de Lagrenée, ministre plénipotentiaire.

Élu, en 1849, représentant du département des Côtes-du-Nord à l'Assemblée législative, il y rendit de notables services, surtout au sein de la commission d'enquête sur la marine, dont il fut immédiatement appelé à faire partie. C'est pendant la durée de son mandat de député qu'il fut, en 1850, nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il n'est pas besoin de dire que M. Charner se rangea constamment parmi les principaux défenseurs de l'ordre, de la probité politique et de la civilisation.

Le 3 février 1852, M. Ducos, alors ministre de la marine, le promut au grade de contre-amiral, après l'avoir choisi pour directeur de son cabinet et pour son chef d'état-major. M. Charner occupa ce poste pendant dix-huit mois, et ne le quitta que pour aller prendre le commandement en second de l'escadre de l'Océan, au mois d'août 1853. Jusqu'à la fin d'octobre suivant, il la commanda en chef. Durant cette période, il fit une rude et laborieuse campagne dans la Manche, et vint croiser dans le Pas-de-Calais, en vue de Boulogne, pendant que S. M. l'Empereur visitait cette partie de notre littoral.

Lorsque le mauvais temps, par sa violence, força l'escadre à venir jeter l'ancre aux dunes, le ministre se rendit sur cette rade avec la corvette à vapeur la *Reine-Hortense*, et vint en personne féliciter le contre-amiral Charner, de la part de l'Empereur, sur ses hardies et brillantes manœuvres.

Au commencement de 1854, en vue de la guerre qui allait éclater entre les puissances occidentales et la Russie, l'escadre de l'Océan, qui était alors commandée en chef par le vice-amiral Bruat, fut dirigée sur Toulon. Là, le contre-amiral Charner dut quitter le vaisseau le *Duguesclin*, destiné, d'après de nouvelles combinaisons, à faire partie de l'escadre de la Baltique, pour arborer son pavillon à bord du magnifique et rapide vaisseau à hélice le *Napoléon*.

Quelques mois plus tard, par suite de la marche des événements, l'escadre de l'Océan, qui d'abord, en quittant Toulon, n'avait pas dépassé Gallipoli, reçut l'ordre de franchir le Bosphore, et vint se fondre dans l'escadre de la mer Noire, se rangeant ainsi sous le commandement en chef de l'amiral Hamelin.

Lorsqu'au mois d'août suivant, une invasion en Crimée fut définitivement résolue, le contre-amiral Charner reçut le commandement supérieur de la rade de Varna, dirigea l'embarquement des troupes expéditionnaires et du matériel, qui devait principalement s'effectuer sur ce point, et fut spécialement chargé de la conduite du convoi qui, à la suite d'une heureuse et courte traversée, opéra sa jonction avec l'escadre dans les eaux de la Crimée. Quarante-huit heures après, le débarquement s'effectuait à Old-Fort, à peu de distance au Sud d'Eupatoria.

Quelques jours plus tard, lorsque, après la victoire de l'Alma, l'armée commença l'investissement de Sébastopol, le contre-amiral Charner fut chargé d'aller à Yalta, sur la côte méridionale de la Crimée, avec le *Napoléon* et une division anglo-française placée sous ses ordres, pour enlever les approvisionnements en blé, farines, vins et bestiaux que les Russes avaient rassemblés dans ces parages. L'expédition fut conduite avec promptitude et succès, sans que l'ennemi pût opposer aucune résistance sérieuse.

A quelques semaines de là, au combat livré le 17 octobre 1854 par les escadres combinées contre les forts et batteries de mer de Sébastopol, le contre-amiral Charner, placé, avec son vaisseau le *Napoléon*, à l'extrême gauche de la ligne française, combattit avec la plus grande vigueur, pendant plus de cinq heures consécutives, le fort Constantin et les batteries adjacentes. Dans le cours de l'action, le *Napoléon* seul avait tiré plus de trois mille coups de canon; son gréement était littéralement haché, ses bas-mâts étaient tous entamés, la coque avait reçu plus de quarante projectiles, et s'il n'eut que sept hommes tués et vingt-deux blessés, c'est que l'épaisse fumée qui s'élevait de toutes parts empêchait l'ennemi d'assurer parfaitement ses coups.

Durant le long séjour qu'une partie de nos forces navales dut faire sur ces côtes inhospitalières, le contre-amiral Charner eut le bonheur d'arracher à une perte imminente la frégate à vapeur le *Cafarelli*, ainsi que le vaisseau le *Tage*. Le *Cafarelli* s'était échoué, au commencement de la nuit, sur un banc de rochers, à portée des formidables batteries ennemies de la Quarantaine. Grâce à la promptitude et aux mesures énergiques déployées en cette occasion, le navire en péril fut retiré avant le jour de sa situation critique, sans aucune perte, sans aucune avarie. Le *Tage* fut aussi enlevé des bancs de la pointe de Kazatch, avec non moins de succès.

Enfin, le contre-amiral Charner, après avoir pris part à l'expédition de Kertch, accomplie en 1855, et dont on connaît les importants résultats, fut élevé au grade de vice-amiral, le 7 juin 1855.

Cet avancement ne lui permettait plus de conserver la position de commandant en second de l'escadre; aussi reçut-il bientôt l'ordre de rentrer en France. Son vaisseau le *Napoléon* le conduisit à Toulon, où il débarqua dans les derniers jours de juillet 1855. Peu de temps après, il fut nommé membre du Conseil des travaux de la marine, où il siégea pendant quatre ans, dont deux en qualité de président.

En 1858, il fut élu membre du conseil général des Côtes-du-Nord.

Le vice-amiral Charner fut appelé, le 7 février 1860, au commandement en chef des forces navales françaises dans les mers de Chine.

Si les opérations d'une guerre lointaine, telle que celle de Chine, étaient hérissées de difficultés, c'est que cette guerre allait se faire à six mille lieues des côtes de France; qu'en outre, depuis deux années, les Chinois avaient accumulé à l'entrée de Peï-ho les obstacles les plus gigantesques; de sorte que cette fois, c'était avec 20,000 hommes de troupes de débarquement (8,000 Français et 12,000 Anglais), et des flottes nombreuses, comptant plus de deux cents navires, que cette expédition aventureuse et ardue pouvait être entreprise avec chance de succès.

Le débarquement du corps expéditionnaire, dirigé en personne par les vice-amiraux Hope et Charner, s'opéra avec un plein succès, le 1^{er} août, à deux milles au-dessous de Pétang, sur une plage presque inabordable et distante de trois lieues du gros des flottes. Six heures après, les défenses sont tournées par une partie de la flottille, et l'ennemi les abandonne sans résistance. Lorsque, plus tard, le corps expéditionnaire anglo-français s'avance contre les cinq forts du Peï-ho, la reddition de quatre d'entre eux qui bordent la mer est due particulièrement à la marine; les projectiles des petites canonnières, échouées sur le sable à 1,700 mètres du fort principal du Nord, déterminent l'explosion des poudrières et font de tels ravages que les Chinois, épouvantés, reconnaissent toute impossibilité de prolonger leur défense, du moment que les grandes canonnières, qui ont pris une position menaçante en face des forts du Sud, ouvriront leur feu.

L'amiral Hope, dans son rapport officiel, déclara hautement que ce fut sur les indications de son collègue, le vice-amiral Charner, que les flottilles alliées prirent les positions décisives qui amenèrent la reddition des forts du Peï-ho.

Deux jours après, dès que la marine eut ouvert une passe à travers les inextricables barrages de la rivière, les flottilles anglo-françaises, conduites par les vice-amiraux Hope et Charner, agissant d'après le plan arrêté entre eux à l'avance, dépassèrent les campements de l'armée de quinze lieues et s'emparèrent de Tien-tsin, ville de plus de

200,000 habitants. Une fois cette pointe hardie effectuée, l'amiral Hope redescendit le Pei-ho pour surveiller le mouvement des transports, et l'amiral Charner resta chargé, avec la flottille, de contenir Tien-tsin pendant deux jours et demi, jusqu'à ce que les troupes eussent pu commencer à arriver.

Tandis que 600 marins de débarquement accompagnent par terre l'armée dans toutes ses opérations, les amiraux commandant en chef dirigent eux-mêmes, sur tous les cours d'eau intérieurs navigables, les bâtiments légers, canonnières et embarcations, et contribuent énergiquement, par tous les moyens en leur pouvoir, au succès des armées alliées. Après la paix conclue, la marine, qui a pris une large part à la guerre de Chine, a dû, en outre, opérer le rembarquement des troupes, et cela au milieu des glaces, lorsque les flottes, faute d'une profondeur d'eau suffisante, étaient mouillées à trois lieues du rivage.

Que de fatigues, que de dangers nos marins n'ont-ils pas bravés ! Alors, comme toujours, leur courage et leur dévouement ont été au-dessus de tout éloge. Cette expédition complexe a été conduite d'un commun accord par deux généraux et deux amiraux : la marine française peut justement revendiquer une large part du succès.

Le vice-amiral Charner fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur, le 11 février 1861, en récompense des services qu'il avait rendus pendant la pénible campagne de Chine.

Cette expédition était à peine finie, que celle de la Cochinchine commençait. L'armée annamite, composée de 20,000 soldats réguliers et de 1,000 miliciens, était fortement retranchée dans la plaine de Kihoa, à une lieue en arrière de Saïgon. Pendant plus d'une année, elle avait travaillé sans cesse à rendre ses positions formidables en élevant de nombreux forts, entourés de fossés profonds, que précédaient mille obstacles, tels que trous de loup, chevaux de frise, palissades, etc. ; leurs remparts, qui avaient un relief considérable, étaient percés de meurtrières et armés d'artillerie de gros et de petit calibre. Les soldats annamites avaient pour armes principales des fusils à silex, avec baïonnettes, et avaient été fréquemment exercés au tir. Saïgon, en un mot, était très-sérieusement menacé.

Chargé par le gouvernement de l'Empereur de frapper un coup vigoureux, destiné à rétablir notre puissance dans ces contrées, le vice-amiral Charner, arrivé rapidement à Saïgon le 7 février 1861, fut en mesure, dès le 24 du même mois, de marcher à l'ennemi avec environ 3,000 hommes et dix pièces d'artillerie. L'attaque commença, vers six heures et demie du matin, sur l'extrémité de droite des fortifications annamites, distantes d'environ deux kilomètres. L'ennemi fit tous ses efforts, par un feu nourri d'artillerie et de mousqueterie, pour retarder nos progrès ; mais ce fut en vain. Nous parvînmes rapidement au bord du fossé, et l'on s'apprêtait à donner l'assaut, lorsque le général de Vassoigne et le colonel espagnol Palanca, qui se tenaient près du vice-amiral commandant en chef, furent presque simultanément blessés sérieusement et obligés de se retirer du champ de bataille. Le vice-amiral prit alors immédiatement le commandement direct des troupes, les lança à l'assaut et emporta de vive force les ouvrages ennemis. Vers trois heures du soir, dès que la chaleur du jour devint supportable, l'armée exécuta un mouvement tournant pendant lequel elle eut à soutenir plusieurs escarmouches contre les postes avancés de l'ennemi, et vint, vers six heures du soir, au coucher du soleil, s'établir pour la nuit à environ 1,500 mètres de son retranchement le plus for-

midable. Le lendemain, 25 février, dès le point du jour, nos troupes étaient disposées pour le combat; elles s'ébranlèrent bientôt, et ne tardèrent pas à être accueillies par une vive canonnade, accompagnée peu après par un feu de mousqueterie des plus nourris. Notre artillerie, flanquée de tirailleurs et suivie par nos colonnes d'assaut, s'avance rapidement vers les ouvrages ennemis et les couvre de ses projectiles. Arrivée à environ 250 mètres de la contrescarpe, elle cesse son feu et s'arrête pour laisser passage aux colonnes d'assaut, préparées et disposées à l'avance. Celles-ci, aux cris de : *Vive l'Empereur !* s'élancent pour gravir les retranchements ennemis, qui sont énergiquement défendus. La lutte devient acharnée et se prolonge avec fureur. L'amiral fait marcher successivement les réserves et reste seul sur le glacis avec quelques officiers de son état-major. Enfin, après un assaut presque désespéré, le grand retranchement est forcé simultanément sur deux points, à droite, par les marins et les Espagnols, à gauche, par l'infanterie de marine, ayant les chasseurs en soutien.

L'ennemi, dès ce moment, est partout en fuite, poursuivi par notre feu et par nos baïonnettes; il nous abandonne de nombreux prisonniers et jonche le sol de ses cadavres; mais nos pertes sont cruelles, elles s'élèvent à 300 hommes hors de combat; le lieutenant-colonel Testard est tué, ainsi que l'enseigne de vaisseau La Regnière.

La prise de ce formidable retranchement, armé de 150 pièces d'artillerie et que les Annamites croyaient inexpugnable, les démoralise à un tel point qu'ils renoncent à défendre les autres ouvrages et se débloquent dans diverses directions. De son côté, le contre-amiral Page avait fait une énergique diversion en menaçant la retraite de l'ennemi et en détruisant les nombreux forts qu'il avait élevés sur les bords du fleuve.

Après la brillante affaire qui nous a rendus maîtres des lignes de Kihoa, les Annamites sont successivement chassés des forts de Thouantchéou, de Taye-teuye, de Tay-ninh, aux confins du Cambodge. En vingt jours, la province entière de Saïgon est conquise; un mois plus tard, Mythô est en notre pouvoir; c'est là que le brave capitaine de frégate Bourdais est tué par un boulet.

Il a suffi de deux mois de combats pour enlever, avec 3,000 hommes, deux riches provinces de plus de douze cents lieues carrées à un empire qui compte 27 millions d'âmes. Deux jours avant la chute de Mythô, la saison des pluies se déclara et empêcha toute nouvelle opération de guerre; le choléra et les fièvres redoublèrent d'intensité. Mais, pendant les six mois d'hivernage, la conquête s'organise et se consolide; des ponts et des routes se réparent; la cavalerie est portée de 50 à 200 chevaux, un matériel roulant considérable est créé: tout est prêt pour entreprendre de nouvelles opérations de guerre à la fin des pluies, si l'Empereur croyait devoir l'ordonner.

Le 29 novembre 1861, le vice-amiral Charner, après avoir remis le service au contre-amiral Bonard, désigné pour lui succéder à Saïgon, partit pour revenir en France. Il arriva à Paris le 11 janvier 1862.

Maintenu le 12 février 1862, dans la première section (activité) du cadre de l'état-major général de la marine, le vice-amiral Charner fut élevé à la dignité de sénateur, le 22 du même mois. Il prit une part active aux travaux du Sénat, fut nommé deux fois vice-président de son bureau et chargé du rapport sur la loi relative à l'avancement dans l'armée navale.

Le 15 novembre 1864, l'Empereur l'éleva à la dignité d'amiral de France, devenue vacante par la mort de l'amiral Romain-Desfossés.

D'une rare modestie, malgré son grand savoir, d'une bienveillance égale pour tous, mais en même temps d'une rigidité de principes et d'une indépendance de caractère proverbiales dans la marine, l'amiral Charner, après avoir conduit d'importantes expéditions militaires, occupé des postes considérables, a, toujours et partout, été entouré de l'estime de tous et de l'affection de chacun.

Pour honorer les brillants services de l'amiral Charner, Saint-Brieuc, sa ville natale, a donné son nom à un de ses principaux boulevards et fait placer son buste en marbre dans une des salles de son musée.

L'amiral Charner était grand-croix de l'ordre royal d'Isabelle la Catholique, chevalier-commandeur de l'ordre du Bain d'Angleterre, décoré du Medjidie, etc., etc.

¹ L'explosion de cette poudrière aurait eu, sans nul doute, pour funeste conséquence, l'embrasement total des chantiers du Mourillon.

V. également :

— **Édouard GOEPP et Henri de MANNOURY d'ECTOT** : « *Les Marins* », éd. Furne, Jouvet & Cie, Paris, 1877, Coll. « *La France biographique illustrée* », T. II, Notice biographique, p. 294 à 297.

Escadre de réserve

C. Wre

Le Vice-Amiral, Pair de France,
Commandant l'Escadre de réserve,

En vertu des dispositions ministérielles
contenues dans la dépêche du 14 Janvier 1840,
Ordonne à M^r. Charnes, Léonard-
Victor-Joseph, Capitaine de corvette, second de la
Belle-Poule, de prendre le commandement provisoire
de cette frégate qui lui sera remis par Son Altesse
Royale le Prince de Salmville

M^r. Charnes jouira, pendant l'exercice de ses
nouvelles fonctions des diverses allocations attribuées
à un officier de son grade pourvu d'un commandement.

Maringo, Toulon, 22 Janvier 1840

Minist^{re} de la Marine
à Paris
Lg

Envoi en vol

de Toulon

Approuvé

De Villeneuve

Fac-simili d'une lettre du Ministre de la Marine
nommant CHARNER, commandant de "La Belle Poule"

Ministère
de la Marine
et des Colonies.

Direction
des Mouvements de la Flotte
et des
Opérations militaires

1. Bureau
Adjoint de la Flotte

Paris, le 10 Décembre 1881

L'Empereur, Monsieur le Vice-amiral,
par un décret du 28 novembre 1881 rendu sur
mon rapport, a bien voulu vous conférer la
Médaille Militaire.

Cette distinction est la récompense du
courageux dévouement dont vous avez fait
preuve dans les Campagnes de Chine et de
Cochinchine. J'ai mis un intérêt particulier à
vous la faire obtenir.

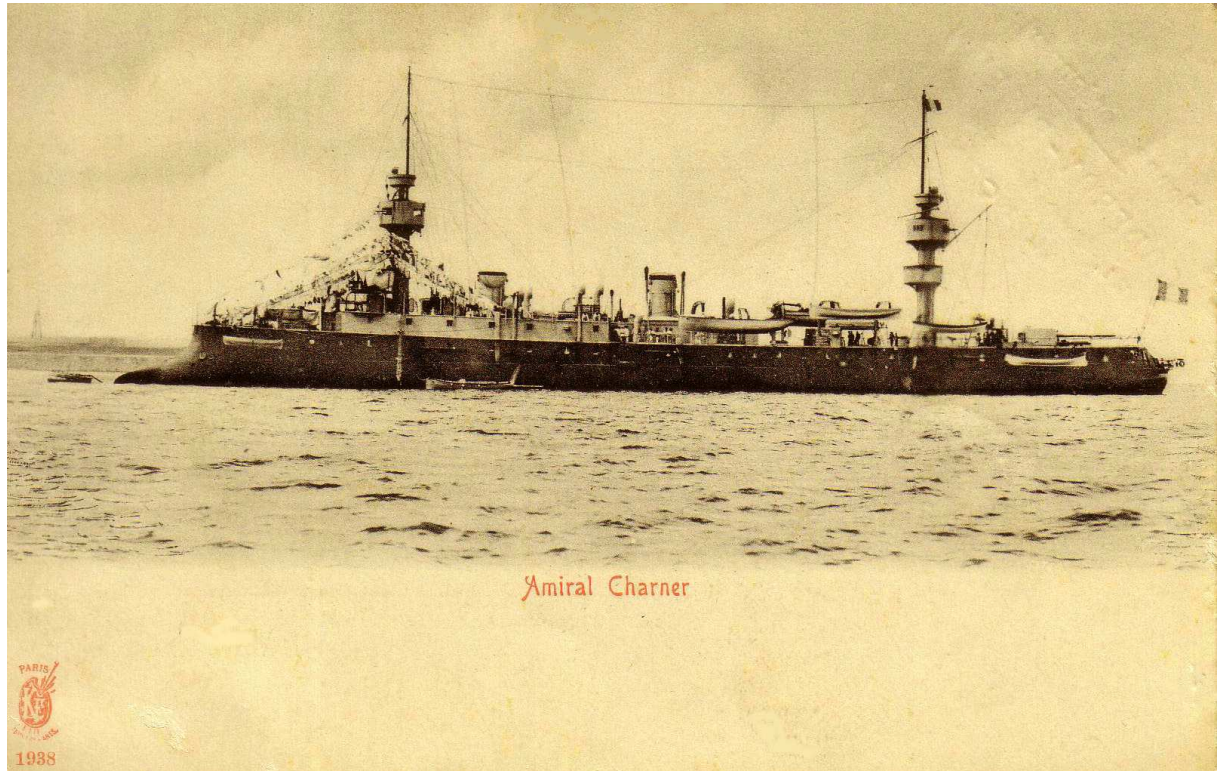
Recevez, Monsieur le Vice-amiral,
l'assurance de ma haute considération la plus distinguée.
Le Ministre

Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,

W. Chauloup-Laubert

Monsieur le Vice-amiral Charner,
Ex-commandant en chef des forces navales françaises
dans les mers de Chine

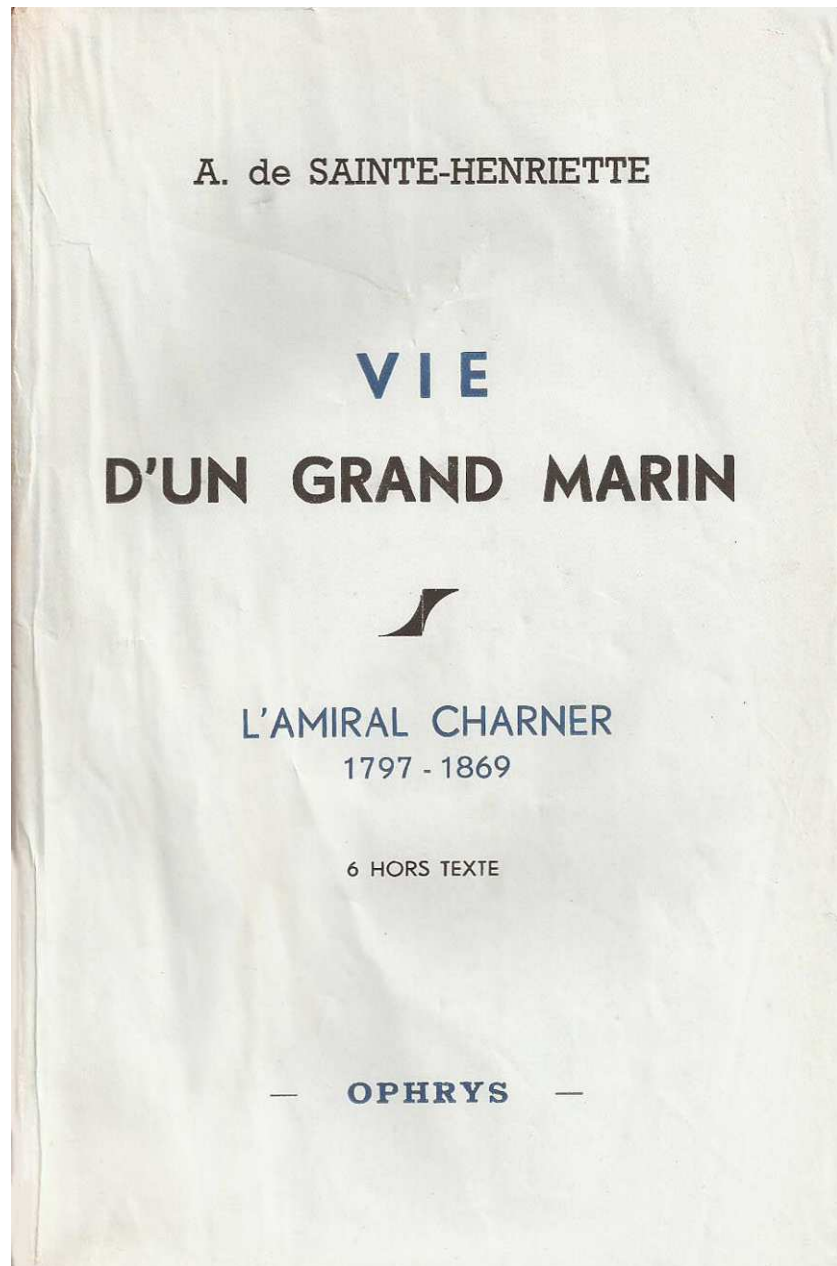
Fac-similé d'une lettre décernant la Médaille Militaire
à l'Amiral CHARNER



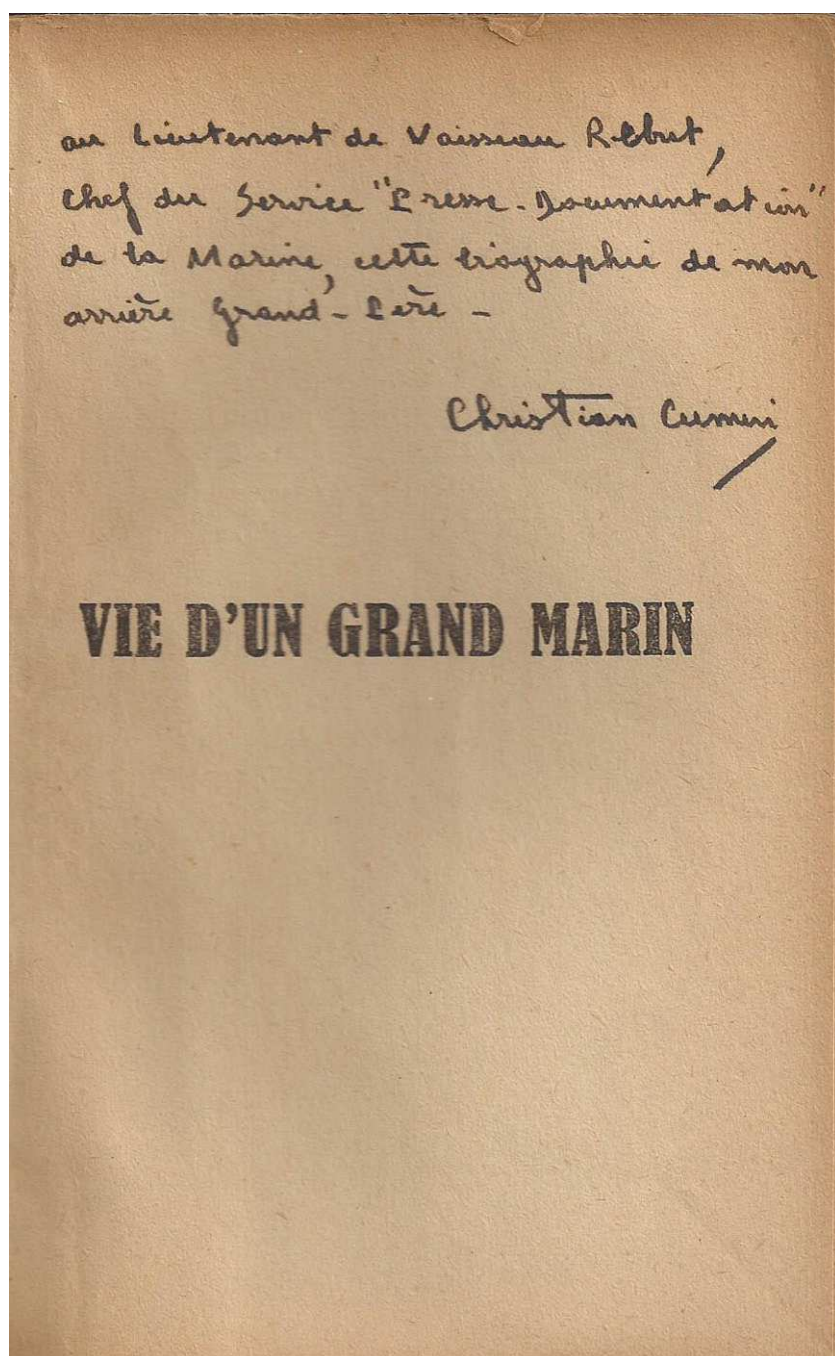
(Collection personnelle)

Amiral-Charner — Croiseur cuirassé, type ***Chanzy*** (1893~1916)

- **A. de SAINTE-HENRIETTE** : « *Vie d'un grand marin. L'Amiral Charner (1797~1869)* », éd. Orphrys, Paris, sans date (ca. 1945), 148 p., 6 hors texte et une annexe.



(Collection personnelle)



Envoi d'un arrière-petit-fils de l'amiral au lieutenant de vaisseau – et futur contre-amiral – **Pierre Frédéric Jean REBUT**.